Championnat de Ligue Interclubs

Réserve ou réclamation déposée par une équipe

Formulaire 1
Adoption : 22/04/2026
Entrée en vigueur : 01/08/2026
Validité : Permanente
Nombre de pages : 1

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

L'équipe réclamante doit envoyer dans les 5 jours une confirmation des réserves par lettre recommandée accompagnée d'un chèque de consignation de 80 € à l'ordre de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Badminton

Club : Division : Poule :

Date : Lieu :

Rencontre :

Réserve déposée par l'équipe de :

Motif des réserves :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Noms et signatures :

Juge Arbitre | Capitaine réclamant | Capitaine adverse

Le fait de signer pour le juge-arbitre et le capitaine de l'autre équipe n'est en aucun cas une approbation des réserves mais juste une constatation du dépôt de celles-ci.